

Nomenclature des activités RDR en CAARUD (selon les missions du décret)

| MISSIONS | ACTIVITÉS | LIEU OU NIVEAU de prestations | PRINCIPES fondateurs RDR |
|----------------|---|--|---|
| Accueil | Recevoir dans des lieux fixes à des horaires connus et réguliers et / ou Recevoir dans des lieux mobiles | De jour et/ou de nuit Antennes mobiles, bus, Interventions en milieux festifs, culturels et sportifs | Accueil sans préalable des usagers dans l'état où ils se présentent et responsabilisation de l'utilisateur en tant qu'acteur du maintien de sa santé (Etablir et entretenir un lien avec l'utilisateur) |
| Soins | Proposer des soins de santé de premier niveau, y compris l'éducation sanitaire et le conseil | Sur place | Les besoins fondamentaux en matière de santé doivent être correctement couverts (hygiène, soins) |
| | Accompagner ou orienter l'utilisateur vers le système de soins spécialisés ou non | Vers : CSST, Hôpital et CDAG, Gynéco.Obst./PMI, Soins dentaires, Médecine de ville, Psychologue/Psychiatre, Réseau de pharmaciens | Prévention des maladies infectieuses |
| Droits sociaux | Informier sur les droits sociaux Accompagner et organiser le relais avec les collectivités territoriales (soutien aux démarches administratives) | Sur place, les travailleurs sociaux informent les usagers sur leurs droits (et responsabilités) Ils orientent ou accompagnent dans les démarches vis-à-vis des administrations en charges de la protection sociale (assurance maladie, mairie, département) | Accès aux services sociaux doit être assuré pour toute personne : couverture sanitaire et sociale, logement, travail... |
| Contact | Pouvoir repérer et rencontrer les usagers dans les lieux où ils se trouvent (soins, éducation sanitaire, conseil) | Equipes de rue Equipes mobiles Interventions en milieux festifs, culturels et sportifs | Faciliter la rencontre et favoriser une prise en charge adaptée aux besoins de chaque usager |
| Matériel de | Permettre l'accès | Programmes d'échange de | Prévention des risques |

| | | | |
|---|--|---|--|
| prévention | aux outils et aux trousse de prévention. Développer et diffuser des messages de prévention Gestion des déchets à risques infectieux | seringues, distributeurs automatiques, pharmacies, lieux de rencontre | infectieux Adaptation des outils aux nouveaux usages |
| Médiation | Servir de relais avec les autorités locales et les riverains Participer/animer les rencontres avec les professionnels médico-sanitaires | Communes, quartiers, voisinage Services sanitaires et sociaux Services de police et administration judiciaire Réseaux de soins (médecins, pharmaciens) | Acceptation et insertion des usagers dans la vie locale |
| Mission ne conditionnant pas l'autorisation en CAARUD | | | |
| Alerte | Informersur les nouveaux usages les autorités Transmettre les messages d'alerte auprès de l'utilisateur Sensibilisation et éducation à la santé de groupes d'utilisateurs Connaissance des usages et produits (TREND) | Lieux de contact et d'accueil de l'utilisateur Réunions d'utilisateurs (femmes, sortants de prison, malades du sida ou hépatites...) | Adaptation du dispositif aux nouveaux usages et nouveaux produits et action de sensibilisation auprès de groupes cibles Alerte sur les phénomènes émergents |